

SNCF : après les contrôleurs, les abonnés du TGV Tours-Paris appellent à la "grève" des voyageurs

Article rédigé par *Marianne*, le 29 décembre 2022

Source [Marianne] : L'association des abonnés de la ligne TGV Tours-Paris appelle les usagers réguliers à ne pas présenter leurs titres de transport pendant le mois de janvier pour obtenir une indemnisation à la suite des grèves des cheminots pendant les vacances de Noël. Ils espèrent être rejoints par d'autres collectifs de voyageurs.

Œil pour œil. L'association des abonnés de la ligne TGV Tours-Paris appelle à une grève des billets en janvier pour protester contre [les cinq jours de grève](#) subis par les usagers en décembre. L'objectif ? Obtenir une indemnisation de 150 euros pour chacun des abonnés « *qui correspond à un remboursement de 25 à 30 % de nos forfaits mensuels* », détaille David Charretier, le président de l'association qui représente aujourd'hui plus de 1 200 adhérents sur les 4 000 abonnés de la ligne.

Contrairement aux voyageurs de « *type loisir* », ces usagers réguliers ne perçoivent pas d'indemnisation lors des annulations de trains, non prévue dans leurs abonnements, souvent annuels, qui s'élèvent tout de même à 6 000 euros. « *Les abonnés, en général, ce ne sont pas des Parisiens qui sont venus se mettre au vert en Touraine pour avoir une grande maison, ce sont plutôt des locaux qui, à la suite d'une fermeture d'usine, d'entreprise ou à des problèmes familiaux, ont dû s'exporter vers Paris car le bassin d'emploi local n'est plus suffisant* », détaille David Charretier.

Dans les faits, l'action que vont mener les usagers s'apparente plus à une grève de non-présentation de billets. « *Il faut bien comprendre qu'on reste dans la légalité la plus totale, on continue de payer nos abonnements mais on se rend tous dans le wagon bar et on ne montre pas nos titres de transport* », développe David Charretier avant d'ajouter : « *Nous prenons tous quasi quotidiennement ce trajet matin et soir, les contrôleurs nous connaissent, ils savent bien que nous sommes en règle, cela se passe très bien* ».

UNE MÉTHODE ÉPROUVÉE

Une action plus symbolique qu'autre chose donc, mais qui a déjà fait ses preuves. Il y a dix ans, l'association avait, en utilisant cette méthode, poussé la [SNCF](#) à indemniser les abonnés pour les retards et les annulations. Comme à cette époque, David Charretier cherche à faire prendre une envergure nationale à son initiative : « *Nous sommes actuellement en pourparlers avec d'autres collectifs comme ceux de Partis-Le Mans, Paris-Lille ou Paris-Reims, afin de faire monter en puissance le dispositif* ».

Retrouver l'intégralité de l'article [en cliquant ici](#)

29/12/2022 01:00